



Déclaration liminaire du SNPMEN – FO

CSA 24 septembre 2024

Ce CSA de rentrée se tient après une fin d'année scolaire 2026 marquée par des canicules quasi continues et leurs conséquences dramatiques sur la population (souffrance au travail, incendies, logements et bâtiments publics inadaptés, surmortalité, ...).

A ce sinistre tableau, il faut également ajouter les cyberattaques et les fuites de données personnelles qui ont touché non seulement les systèmes des finances publiques mais également ceux du ministère de l'éducation nationale. Cette rentrée 2026, déjà rendue chaotique avec 4 000 suppressions de postes, a dû s'effectuer alors que les systèmes informatiques ne fonctionnaient pas, empêchant dans certaines académies les affectations des élèves, des remplaçants, des contractuels...

Ces événements n'ont fait que révéler l'impréparation du pays et l'incapacité de l'Etat français à protéger sa population face aux conséquences du réchauffement climatique et au vol de grande ampleur de données personnelles.

Comment ne pas voir que cette incapacité de l'Etat à protéger sa population est le résultat de la politique d'austérité, de mise en concurrence, de réduction des effectifs, de restructurations permanentes et de soumission des services publics aux critères budgétaires ?

Au ministère de l'éducation nationale, l'Etat employeur s'est révélé incapable de protéger ses agents avec un plan canicule inadapté, incapable d'accueillir élèves et étudiants dans des conditions décentes, laissant comme d'habitude les personnels se débrouiller comme ils pouvaient. Quant aux cyberattaques, le ministre ne répond pas aux questions pourtant essentielles sur l'ampleur de la fuite des données. Il avoue que ces vols de données concernent un « *nombre important* » d'agents tandis que les hackers revendiquent un vol de données personnelles de plusieurs dizaines de milliers d'enseignants et d'élèves !

Et pourtant le ministre Geffray a multiplié les interventions dans les médias pour expliquer que :

- l'état du bâti scolaire inadapté aux fortes chaleurs n'était pas de sa responsabilité et qu'il ne pouvait pas réparer une maison qui n'était pas à lui ; rappelons que le gouvernement a procédé par le décret du 10 septembre dernier à des annulations

de crédits de l'ordre de 500 millions d'euros dont 157,5 millions au ministère de l'écologie, du développement et de la mobilité durable.

- les 4 000 suppressions de postes étaient justifiées par la baisse démographique alors que la France reste au-dessus de la moyenne de l'OCDE quant au nombre d'enfants par classes ;
- les mauvais résultats PISA des élèves français n'étaient pas liés à la politique d'éducation menée depuis 10 ans ;
- Le blocage d'applications informatiques suite aux récents vols de données personnelles rendrait la rentrée « inconfortable *pour les personnels*", mais que *c'était « une mesure de précaution*".

A la lecture du compte rendu du Conseil des ministres du 31 août dernier, nous avons appris que le même ministre Geffray allait créer, avant le 1^{er} novembre 2026, une nouvelle direction de la politique territoriale de l'Ecole et de l'anticipation qui aurait à coordonner les sujets de carte scolaire.

Comment se fait-il, alors que cette nouvelle direction doit être créée dans les prochaines semaines, que les organisations syndicales de l'administration centrale n'en soient pas informées ? Nous avons de nombreuses questions relatives à cette création : quels moyens vont être déployés pour cette nouvelle direction ? Quels effectifs, quelle localisation de cette direction ? Quelles conséquences sur le plafond d'emploi de l'administration centrale etc.

Nous nous étonnons également que cette création intervienne alors que les premières orientations budgétaires pour 2027 font peser de nouvelles menaces sur les services publics, les rémunérations et les conditions de travail des agents publics.

Car les annonces gouvernementales sur le PLF 2027 révèlent une volonté de maintenir une politique d'austérité pour les services publics et ses agents, oubliant la disponibilité et l'engagement dont ces derniers font preuve, notamment lors de crises comme celle de la canicule !

Force ouvrière refuse que les agents du service publics soient les variables d'ajustement budgétaire et que les services publics soient sacrifiés alors qu'ils constituent le premier rempart contre les inégalités et les crises que traversent notre pays.

Le gouvernement, par ses mesures d'austérité successives et ses multiples remises en cause du Statut général des fonctionnaires organise une politique de violence sociale à l'encontre des agents publics qui est inadmissible !

Au ministère, nous connaissons des situations graves. Citons par exemple le cas des fonctionnaires stagiaires issus des IRA que l'administration **licencie** car elle considère qu'ils n'ont pas acquis une posture de cadre et qu'ils n'interrogent pas suffisamment les commandes qui leur sont faites !

Rappelons que ces personnels ont passé un concours dont ils perdent tout bénéfice par ce licenciement.

Quant aux conditions de travail, au ministère comme ailleurs dans la fonction publique, elles se dégradent de façon évidente.

Les agents sont de plus en plus surchargés, la perte de sens de leurs missions se généralise et la perspective d'un déménagement à Gentilly pour bon nombre d'entre eux est très loin de faire l'unanimité. Nous constatons notamment que la fuite des encadrants des services devant aller sur le site Pascal montre que le flex office intégral, l'open-space et les nouvelles méthodes de travail ne séduisent pas tant que ça.

Bien que l'administration organise des visites d'un espace témoin aménagé à Gentilly, le mobilier neuf et les écrans larges ne peuvent faire oublier le manque de m², l'open-space, les casiers de type piscine publique pour ranger ses affaires le soir et le casque pour répondre au téléphone !

Sur le sujet des conditions de travail, petite nouveauté de la rentrée pour les personnels de l'administration centrale dépendant des restaurants administratifs de l'AE : pour le même prix, un périphérique est supprimé du plateau repas et le pain est désormais limité.

Il s'agit là encore d'une atteinte au pouvoir d'achat des agents du ministère ! Et les annonces de réductions des fonds sociaux interministériels dans le cadre du PLF 2027 n'augurent rien de bon pour l'avenir.

La perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires est pourtant déjà spectaculaire et estimée à -33% depuis 2000 !

Les annonces du ministre Amiel sur un nouveau gel du point d'indice, l'absence de négociation sur la grille indiciaire, le maintien de l'abattement de 10 % de la rémunération en cas d'arrêt maladie, aucune mesure pour l'égalité professionnelle ne font que confirmer que la recherche d'économies budgétaires se fait sur le dos des agents publics.

Pour toutes ces raisons, le SNPMEN-FO revendique :

- Une augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice ;
- Une refonte des grilles indiciaires garantissant de véritables déroulements de carrière ;
- Un plan de rattrapage de la perte du pouvoir d'achat ;
- Des moyens humains et financiers à hauteur des besoins des services publics ;
- L'intégration des primes dans le traitement pour améliorer le niveau des pensions ;
- Le rétablissement de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat, la GIPA ;
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;

- Le maintien de l'indexation des pensions sur l'inflation ;
- L'abrogation de la réforme des retraites.

Le SNPMEN-FO s'inscrit dans l'appel de la totalité des organisations syndicales de la fonction publique à se mobiliser mardi 29 septembre, veille du dépôt du PLF 2027 au conseil des ministres.

Le SNPMEN-FO appelle l'ensemble des personnels du ministère à se mobiliser et à prendre part aux cortèges ! Pour nos salaires ! Pour nos carrières ! Pour nos conditions de travail ! Pour des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques.